

Figure 1 : Carrefour RD 910 avec Av. de la Division Leclerc. Les flèches blanches indiquent les trajets des voitures

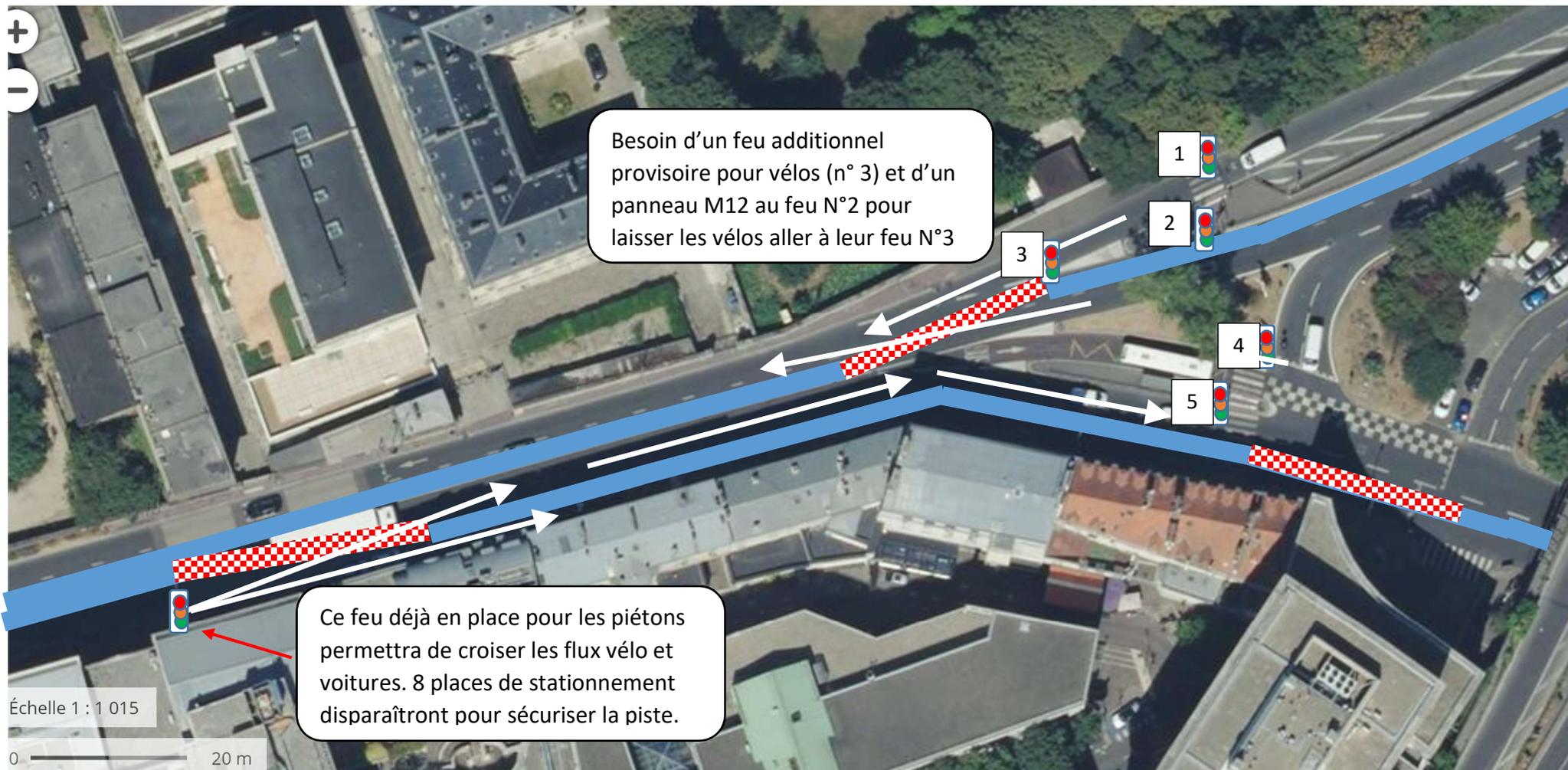
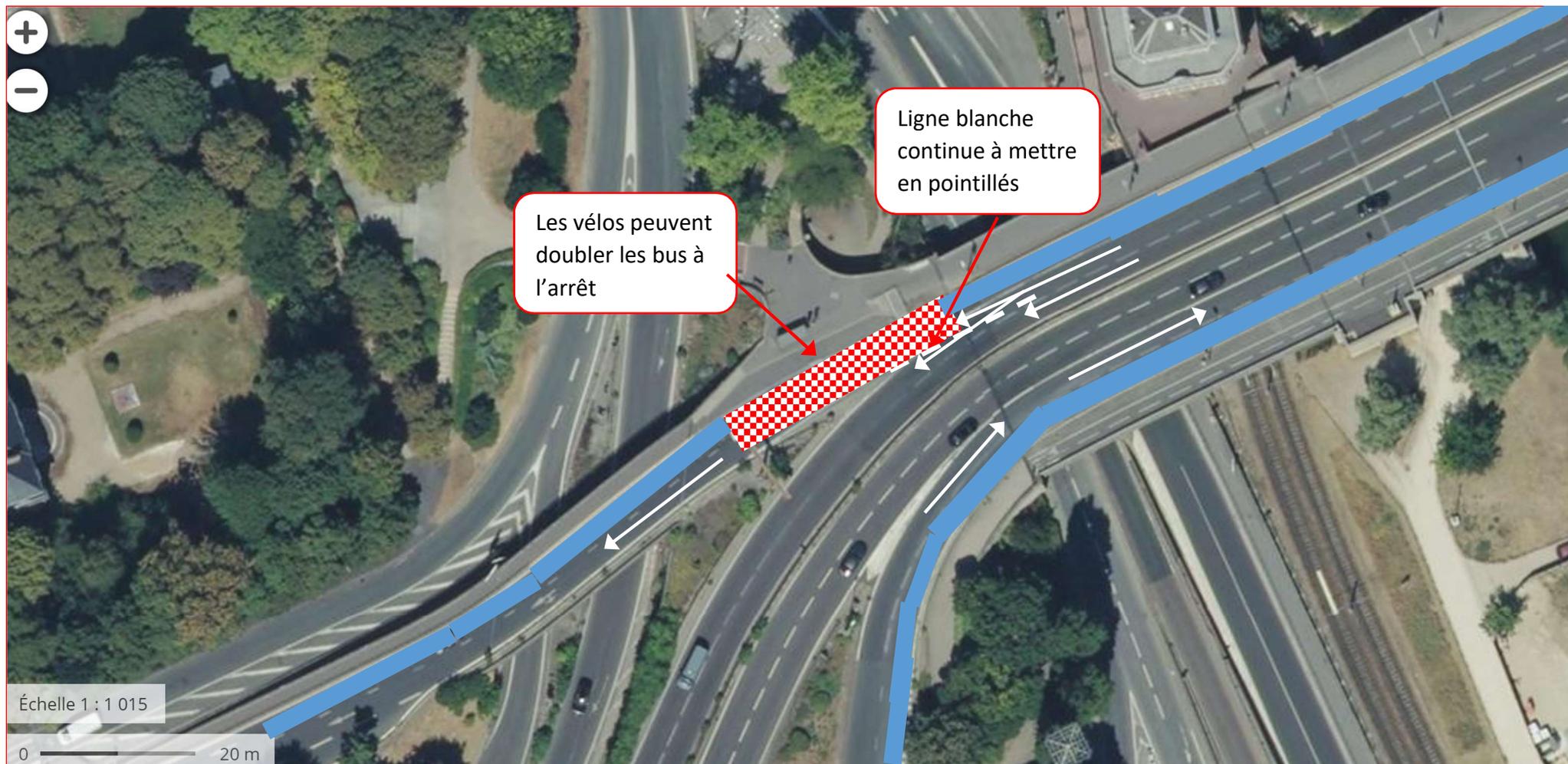


Fig. 2 : passage de droite à gauche pour piste montante vers Versailles. Passage de gauche à droite pour la piste descendante

Passage de piste à droite à piste centrale en allant vers Versailles : Quand le feu N°1 est vert, le feu N°3 (à installer) pour les vélos passe au vert en même temps ce qui laisse passer les vélos sans interférence avec les voitures. Quand le feu N°2 pas au vert, les feux 1 et 3 sont au rouge et il n'y a pas de vélo sur le trajet des voitures (damier rouge et blanc). Quand le feu 2 est au rouge, les vélos passent jusqu'à leur feu n°3 grâce à un panneau M12.

Passage de piste centrale sur la droite pour les vélos allant à Boulogne : Le premier feu à gauche permet le croisement des flux vélo et voiture allant tous les deux sur le pont de sèvres. Les voitures allant sur les quais vers Issy (D7) passent à droite de la piste cyclable qui est protégée des deux côtés. Ensuite, il n'y a plus de problème car aucun croisement de flux sauf celui qui est sécurisé pour tous par les feux N°4 et 5.

NOTE importante : les feux doivent être synchronisés avec les autres feux



La séparation des directions RN118 et D910 demande de mettre en pointillés la ligne actuelle blanche pour pouvoir la franchir. L'arrêt de bus pose un problème de sécurité comme pour tout arrêt de bus avec une piste à droite.